#### REGLEMENT RESERVE AUX INSCRIPTIONS GROUPEES

Cette manifestation est organisée par VERAC EN FETES, et sera gérée par Marie Angèle GISTAIN (présidente). Comme tous les ans, cette manifestation se tiendra devant et dans la salle des fêtes et sur le champ de foire de VERAC (33240) de 8h30 à 18h00. L'accueil des exposants se fera à partir de 6h30.

#### PROGRAMME DE LA JOURNEE POUR LES VEHICULES

8h00	Début des inscriptions pour la balade, petit-déjeuner offert pour les participants à la balade ;
9h30	Le départ pour la balade se fera dans notre magnifique région, célèbre pour ses châteaux nichés au milieu des vignes. Une pause est prévue dans l'un des châteaux, où vous aurez l'occasion de participer à une dégustation.
	Vous aurez l'opportunité de déguster des vins provenant du canton de Fronsac et de Bordeaux, accompagnés d'un casse-croûte à l'attention de tous les participants.
12h30	À l'issue de la balade, un repas sera servi, comprenant une entrée, un plat principal, du fromage, un dessert et un verre de vin (veuillez noter qu'aucune bière ne sera proposée), sur réservation préalable.

#### **TARIFS**

-	- PETIT DEJEUNER, BALADE et CASSE CROUTE	3€
-	- PETIT DEJEUNER, BALADE, CASSE CROUTE et REPAS	15€
	REPAS seulement	15€

Pour une meilleure organisation, un badge sera remis à chaque participant, donc nous avons besoin de connaître le nombre de participant 2 semaines avant la manifestation.

LES PERSONNES NON INSCRIPTENT NE SERONT PAS AUTORISEES A PARTICIPE A LA BALADE.

Merci de votre compréhension.

#### REGLEMENT POUR TOUS LES VEHICULES

Dès leur arrivée, les exposants s'installeront sur les places qui leur seront attribuées par ordre d'arrivée ou suivant la collection qu'ils présenteront.

Rassemblement de véhicules anciens, atypiques, voiture, tracteurs, camions, motos... tout ce qui a des roues et aussi bourse aux pièces de véhicules de collections autos motos (si des vendeurs souhaitent venir...). Parking réservé aux véhicules anciens.

- > Les participants doivent être en possession de leur permis de conduire et être à jour de leur assurance. Il s'engage à respecter le code de la route et les consignes données par les personnes qui encadrent la balade.
- > Les participants devront remplir et remettre le bulletin d'inscription et le certificat avec le règlement avant la manifestation.

La buvette et la restauration seront tenus par le VERAC EN FETES.

INSCRIPTIONS GROUPES
Nom du CLUB :
□ ils seront à participer aux <b>petit-déjeuner, balade et casse-croute</b> > 3€ x €
□ ils seront à participer aux <b>petit-déjeuner, balade et casse-croute et repas</b> > 15€ x €
□ ils seront à participer qu'au <b>repas seulement</b> > 15€ x €
Je joins les chèques de : € à l'ordre du
VERAC EN FETES et envoyé à Marie Angèle GISTAIN 1381 route de Brague, 33240 VERAC
Les chèques ne seront encaissés qu'après la manifestation
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'avoir remis aux différents participants, nous déclarons nous y conformer. Je joins les photocopies recto-verso des pièces d'identité ainsi que les certificats signés par les différents participants.
Renseignements et réservations au 06 73 05 62 49 <u>veracenfetes@orange.fr</u>
Fait à : Le : <u>Signature du responsable du CLUB</u>

PS : merci de compléter le tableau suivant et de faire compléter une attestation à chaque participant.

NOM PRENOM MAIL	VEHICULE	Nombre de participants à la balade seulement (petit dej, balade et casse-croute)	Nombre de participants aux petit déj, balade et casse-croute et repas	REPAS Seulement <b>15€</b>	CHEQUE de: (Encaissé après la manifestation)
Total des véhicules					

+Je so	ussignécertifie;			
	<ul> <li>- être en possession du permis de conduire A, B</li> <li>- être détenteur d'une attestation d'assurance concernant</li> </ul>			
	Le véhicule (marque, type) :			
Tél:	émail :			
Je m'e	ngage à respecter le code de la route et les consignes données par les personnes qui encadrent la			
ourace	Signature			
Le Dir	manche 27 avril 2025, Salon des collectionneurs de Vérac			
Je sou	ssignécertifie ;			
	<ul> <li>- être en possession du permis de conduire A, B</li> <li>- être détenteur d'une attestation d'assurance concernant</li> </ul>			
	Le véhicule (marque, type) : Immatriculé :			
Tél:	émail :			
Je m'e	ngage à respecter le code de la route et les consignes données par les personnes qui encadrent la			
ourace	Signature			
Le Dir	manche 27 avril 2025, Salon des collectionneurs de Vérac			
Je sou	ssignécertifie;			
	<ul> <li>- être en possession du permis de conduire A, B</li> <li>- être détenteur d'une attestation d'assurance concernant</li> </ul>			
	Le véhicule (marque, type) : Immatriculé :			
Tél:	émail :			
Je m'e balade	ngage à respecter le code de la route et les consignes données par les personnes qui encadrent la			

Le Dimanche 27 avril 2025, Salon des collectionneurs de Vérac

Vous pouvez nous rejoindre sur notre nouveau site https://veracenfetes.wixsite.com/verac ou sur https://www.facebook.com/veracenfetes/

Signature

#### REGLEMENT

Cette manifestation est organisée par VERAC EN FETES, et sera gérée par Marie Angèle GISTAIN (présidente). La manifestation se tiendra devant et dans la salle des fêtes et le champ de foire de VERAC (33240) de 8h30 à 18h00. Les exposants seront accueillis à partir de 6h30.

#### PROGRAMME DE LA JOURNEE POUR LES EXPOSANTS

**6h30** - Arrivée et installation des collectionneurs ;

**8h30** - Ouverture pour les visiteurs

11h00 - Animation jeux en bois, jusqu'à 18h;

12h30 - REPAS 15€ comprenant entrée, plat, fromage, dessert, 1 verre de vin (pas de bière);

**18h00** - Fin du salon:

# A L'EXTERIEUR, VEHICULES ANCIENS, ATYPIQUES, VOITURE, MOTOS, TRACTEURS, CAMIONS, PIECES AUTO.

Dès leur arrivée, les exposants s'installeront sur les places qui leur seront attribuées par ordre d'arrivée ou suivant la collection qu'ils présenteront.

Rassemblement de véhicules anciens, atypiques, voiture, tracteurs, camions, motos... tout ce qui a des roues et aussi, bourse aux pièces de véhicules de collection autos motos.

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Notre association décline toute responsabilité concernant les préjudices qui pourraient être subis pour cause de vol, bris, vandalisme, incendie, explosion, destruction ou tout autre sinistre dû à un conflit d'origines.

Il n'y a pas de courant à l'extérieur de la salle, en cas de besoin faire une demande explicite. En cas d'accord, vous devrez vous munir de rallonge, elles ne seront pas fournies par le VERAC EN FETES.

# A L'INTERIEUR, TOUTES COLLECTIONS, JOUETS ANCIENS, TIMBRES, MINIATURES, POUPEES...

Dans la salle, des tables sont fournies et les exposants sont tenus de couvrir les tables avec des nappes.

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Notre association décline toute responsabilité concernant les préjudices qui pourraient être subis pour cause de vol, bris, vandalisme, incendie, explosion, destruction ou tout autre sinistre dû à un conflit d'origines.

En cas de besoin électricité dans la salle, merci de nous faire la demande au moment de l'inscription.

#### **REPAS**

Pour une meilleure organisation, il est souhaitable de réserver les repas complets à 15€ (comprenant entrée, plat, fromage, dessert, 1 verre de vin (pas de bière) au moins 15 jours à l'avance.

Un nombre de repas est prévu suivant les réservations qui auront été faites 15 jours avant la manifestation. Pour ceux qui n'aurons pas réservé, de la petite restauration sera prévue.

#### La buvette et la restauration seront tenus par le VERAC ENFETES.

### **INSCRIPTIONS**

□ je suis COLLE □ je suis VENDE Matériel exposé :		
Intérieur (la table d	e 1,80m = 8€) : table X 8 € = €	
Extérieur (tables et	tonnelles non fournis): mètre X 3 € = €	
□ je souhaite ma	nger le repas proposé, nous serons personnes x 15€ = €	
Emplacement Repas Total	$\begin{array}{cccc} \dots & & & \\ \underline{\dots & \underline{\epsilon}} \\ \dots & & \\ \end{array}$	
Je joins un chèque	e de : € à l'ordre du VERAC EN FETES	
	et envoyé à Marie Angèle GISTAIN 1381 route de Brague, 33240 VERAC	
	Les chèques ne seront encaissés qu'après la manifestation	
Adresse :		•
Numéro de pièce d Délivrée le :	identité :	
Numéro de registre Délivré le  :	professionnel:	
	pris connaissance du règlement et déclare m'y conformer. Die recto-verso de ma pièce d'identité ainsi que le paiement de ma réservation	
	INSCRIPTIONS OBLIGATOIRE	
Ren	seignements et réservations au 06 73 05 62 49 ou <u>veracenfetes@orange.fr</u>	
Fait à :	Le : <u>Signature :</u>	

#### REGLEMENT RESERVE AUX INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES

Cette manifestation est organisée par VERAC EN FETES, et sera gérée par Marie Angèle GISTAIN (présidente). Comme tous les ans, cette manifestation se tiendra devant et dans la salle des fêtes et sur le champ de foire de VERAC (33240) de 8h30 à 18h00. L'accueil des exposants se fera à partir de 6h30.

#### PROGRAMME DE LA JOURNEE POUR LES VEHICULES

8h00	Début des inscriptions pour la balade, petit-déjeuner offert pour les participants à la balade ;
9h30	Le départ pour la balade se fera dans notre magnifique région, célèbre pour ses châteaux nichés au milieu des vignes. Une pause est prévue dans l'un des châteaux, où vous aurez l'occasion de participer à une dégustation.
	Vous aurez l'opportunité de déguster des vins provenant du canton de Fronsac et de Bordeaux, accompagnés d'un casse-croûte à l'attention de tous les participants.
12h30	À l'issue de la balade, un repas sera servi, comprenant une entrée, un plat principal, du fromage, un dessert et un verre de vin (veuillez noter qu'aucune bière ne sera proposée), sur réservation préalable

#### **TARIFS**

- PETIT DEJEUNER, BALADE et CASSE CROUTE	3€
- PETIT DEJEUNER, BALADE, CASSE CROUTE et REPAS	15€
- REPAS seulement	15€

Pour une meilleure organisation, un badge sera remis à chaque participant, donc nous avons besoin de connaître le nombre de participants 2 semaines avant la manifestation.

LES PERSONNES NON INSCRITES NE SERONT PAS AUTORISÉES À PARTICIPER À LA BALADE.

Merci de votre compréhension.

#### REGLEMENT POUR TOUS LES VEHICULES

Dès leur arrivée, les exposants s'installeront sur les places qui leur seront attribuées par ordre d'arrivée ou suivant la collection qu'ils présenteront.

Rassemblement de véhicules anciens, atypiques, voitures, tracteurs, camions, motos... tout ce qui a des roues et aussi bourse aux pièces de véhicules de collection autos motos (si des vendeurs souhaitent venir...). Parking réservé aux véhicules anciens.

- > Les participants doivent être en possession de leur permis de conduire et être à jour de leur assurance. Il s'engage à respecter le code de la route et les consignes données par les personnes qui encadrent la balade.
- > Les participants devront remplir et remettre le bulletin d'inscription et le certificat avec le règlement avant la manifestation.

La buvette et la restauration seront tenues par le VERAC EN FÊTES.

### INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Nom du CLUB (si vous en faites partie) :	
□ je ne participe qu'à la balade et au casse-croute □ je participe à la balade, casse-croute et repas □ je ne participe qu'au repas	> 3€ x = > 15€ x = > 15€ x =
Je joins un chèque de : € à l'ordre du	
et er Marie Ang	EN FETES Ivoyé à gèle GISTAIN ague, 33240 VERAC
Les chèques ne seront encar	issés qu'après la manifestation
Nom:	
Numéro de pièce d'identité ou permis :	
Je Certifie ;	
<ul> <li>être en possession du permis de conduire</li> <li>être détenteur d'une attestation d'assuranc</li> <li>(marque, type) :</li> </ul>	·
Je m'engage à respecter le code de la route et les c balade.	onsignes données par les personnes qui encadrent la
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement Je joins la photocopie recto-verso de ma pièce d'ic	
Renseignements et réservations au (	06 73 05 62 49 <u>veracenfetes@orange.fr</u>
Fait à : Le :	Signature :

Vous pouvez nous rejoindre sur https://www.facebook.com/veracenfetes/ou sur

## https://veracenfetes.wixsite.com/verac